

VIVE LE VENT ET LE SOLEIL !

Selon une étude du think-tank britannique Ember, l'énergie éolienne et l'énergie solaire ont fourni plus d'électricité dans l'Union européenne (UE) que toute autre source d'énergie pour la première fois l'an dernier. Les nouvelles sources d'énergie éolienne et solaire en 2022 ont aidé l'Europe à surmonter une triple crise créée par : les restrictions de l'approvisionnement en gaz russe ; une baisse de l'hydroélectricité causée par la sécheresse ; et des arrêts nucléaires inattendus.

Environ 83 % des baisses de l'hydroélectricité et de l'énergie nucléaire a été compensée par l'éolien et le solaire, ainsi que par la diminution de la demande d'électricité. La production d'énergie solaire dans l'UE a connu une hausse de 24 % en 2022, ce évitant ainsi 10 milliards d'euros de coûts en gaz. Cela est dû à des nouvelles installations de 41 gigawatts en 2022, soit près de la moitié de plus qu'en 2021. La croissance de l'énergie éolienne et solaire devrait se poursuivre cette année, tandis que les productions hydroélectrique et nucléaire se

redresseront. La production d'électricité à partir de combustibles fossiles pourrait de ce fait connaître une baisse de 20 % en 2023, soit le double du précédent record observé en 2020.

Le vent et le soleil ont donc généré un pourcentage sans précédent de 22,3 % de l'électricité de l'UE en 2022, dépassant pour la première fois le nucléaire (21,9 %) et le gaz (19,9 %).

Malgré les bouleversements provoqués par la guerre russo-ukrainienne, la production de gaz de l'UE est restée stable en 2022 par rapport à 2021. Au cours des quatre derniers mois de l'année, alors que les températures commençaient à baisser, la production d'électricité à partir du charbon a diminué de 6 % par rapport à la même période en 2021, en raison de la chute de la demande d'électricité. Paradoxe : les 26 unités charbonnières remises en état d'urgence ont fonctionné à seulement 18 % de leur capacité au cours des quatre derniers mois de 2022 et 9 de ces 26 unités n'ont pas du tout produit d'électricité. Dans l'ensemble, la production de charbon a augmenté de 7 % en 2022 par rapport à 2021.



NOTRE ENGAGEMENT ACTIONNARIAL EN 2022

o Vote à 292 assemblées générales, avec un taux de vote d'opposition de 41,3 %*

o Soutien de 147 résolutions d'actionnaires minoritaires en faveur d'une bonne gouvernance et d'une gestion responsable des impacts environnementaux et sociaux.

o Dialogue individuel avec 18 sociétés sur divers enjeux ESG

o Soutien de 16 initiatives, coordonnées par nos réseaux internationaux de finance responsable, permettant de contacter 165 sociétés différentes

o Participation à 8 initiatives de dialogue ESG avec les institutions.

En 2022, Ecofi a mis en place une méthodologie d'analyse des dialogues individuels pour en quantifier la qualité et le niveau de prise en compte des requêtes de la part des sociétés.

*Vs 19% des sociétés de gestion françaises - Source AFG 2019



ANALYSE D'UNE VALEUR ISR EN PORTEFEUILLE

SÉCHÉ ENVIRONNEMENT

Valorisation et traitement des déchets FRANCE



LES POINTS FORTS ESG

- E** Séché Environnement est une entreprise spécialisée dans la gestion des déchets, les services de dépollution et la réhabilitation de certains écosystèmes. Du fait de son activité, l'entreprise contribue par conséquent à la préservation des ressources naturelles, du climat et de la biodiversité. Elle favorise également la transition vers une économie circulaire à travers la valorisation des déchets sous forme de matière ou d'énergie. La société a en outre annoncé en début d'année 2022 s'être engagée à augmenter de 40% les émissions évitées à ses clients d'ici 2025 et à réduire de 25% ses émissions induites de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 2020. Ce dernier engagement vient d'être approuvé par l'organisme indépendant Science Based Target initiative (SBTi).
- S** Les salariés de Séché Environnement sont souvent exposés à des agents pathogènes et des produits chimiques nocifs et sont donc vulnérables aux risques pour la santé et la sécurité. Cette problématique constitue par conséquent une priorité pour la société qui s'est fixé un objectif de zéro accident sur l'ensemble des sites. Le Groupe a ainsi mis en place le projet VITAL, qui a pour but de renforcer la culture sécurité. 60% des formations dispensées à ses salariés concernent la santé et la sécurité. En outre, l'entreprise déclare disposer d'un système de santé et de sécurité certifié OHSAS 18001 qui couvre la majorité de ses activités.
- G** Le conseil d'administration de la société, désormais constitué de 6 membres après la démission d'Anne-Sophie Le Lay, compte 33% de membres indépendants, 66% pour le comité d'audit, 33% de femmes, et un représentant des employés. Enfin, les rôles de président et de directeur général sont séparés.

EN PORTEFEUILLE

Ecofi Avenir Plus, Ecofi Entreprises, Ecofi High Yield, Ecofi Optim 26, Ecofi Patrimoine, Epargne Ethique Obligations

+ PRINCIPALES ENTRÉES*

Société	Evènement
AGFA-GEVAERT NV	Amélioration de la note ESG (décile 6 à 4)
ALLIED MINDS PLC	Amélioration de la note ESG (décile 6 à 5)
AMPHENOL CORP.	Amélioration de la note ESG (décile 8 à 5)
HOME CAPITAL GROUP, INC.	Amélioration de la note ESG (décile 7 à 4)
STAFFLINE GROUP PLC	Amélioration de la note ESG (décile 6 à 5)

*Entrées et sorties dans l'univers éligible (Processus ISR intensité 3)

- PRINCIPALE SORTIE*

Société	Evènement
EMERSON ELECTRIC CO.	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
HOLOGIC, INC.	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
NFI GROUP	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
PURPLEBRICKS GROUP PLC	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
URBAN&CIVIC PLC	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)

NOS DERNIERS ENGAGEMENTS

ALERTE SUR LA CRISE DE L'EAU

Ecofi a signé une lettre adressée à tous les gouvernements, coordonnée par le CDP, les invitant à mettre en œuvre des politiques nationales afin d'assurer une transition vers une économie mondiale sécurisée en matière d'eau d'ici 2030. En ligne avec l'ODD 6 des Nations-Unies, l'initiative leur demande de renforcer leurs réglementations pour améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant les décharges et en minimisant

les rejets de produits chimiques et de matières dangereuses. L'initiative les invite à rendre obligatoire pour les entreprises la publication de données comparables concernant leurs impacts sur la consommation et sur la pollution de l'eau. A travers cette initiative, les investisseurs rappellent aux gouvernements que la crise mondiale de l'eau représente un risque financier. L'initiative est soutenue par 30 investisseurs, représentant 1,7 trillion de dollars d'encours. [Lire la déclaration >>>](#)

CONSULTATION SUR LE GREENWASHING

Ecofi a rédigé, avec La Banque Postale AM et AXA, une réponse, de la part du Comité IR de l'AFG, à la consultation des Autorités européennes de surveillance (ESAs) sur le greenwashing. L'objectif est de recueillir des informations pour comprendre les principales caractéristiques et les risques associés et collecter des exemples de pratiques. L'AFG a mis en avant différents points, dont l'importance de faire une distinction entre risque de greenwashing « intentionnel » et « non-intentionnel ».